

Projet pédagogique structure jeunesse

ESPACES JEUNES DU SIVOM DU SECTEUR DE RIAILLÉ

SOMMAIRE



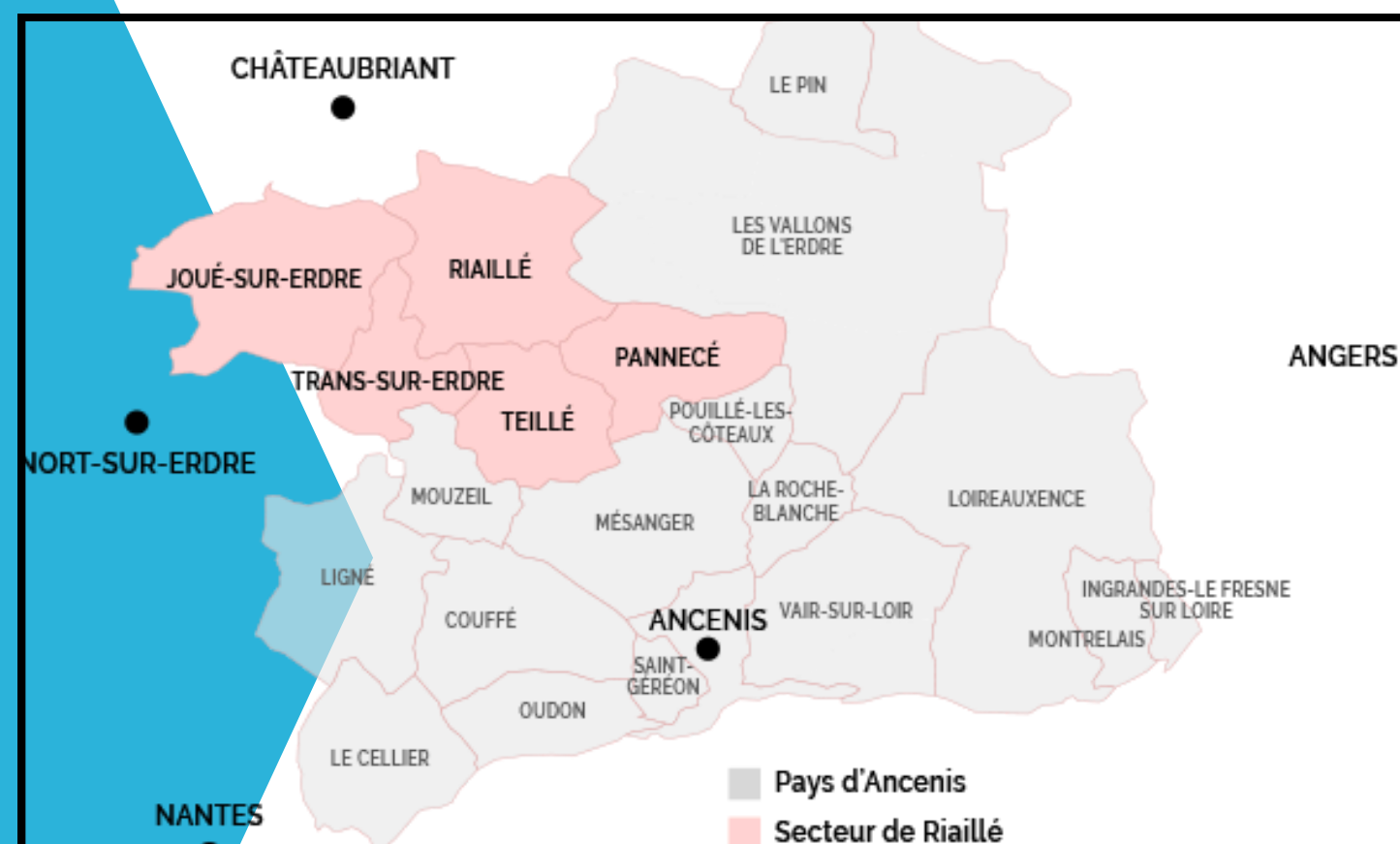
- Qui sommes nous ?
- Temps d'accueil et activités proposées
- Le public
- L'équipe et son fonctionnement
- Évaluation

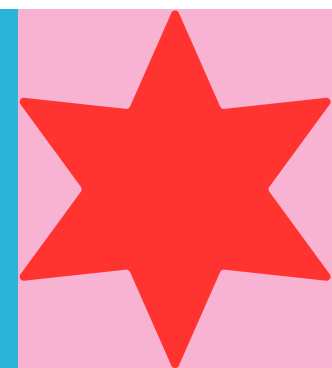
Qui sommes-nous?

L'organisateur: le Sivom du secteur de Riaillé

Le SIVOM du Secteur de Riaillé est un syndicat intercommunal à vocations multiples, créé en 1995. Ses compétences sont liées à l'accompagnement des démarches administratives via France service, la petite enfance grâce au Relais des assistantes maternelles et dispose également d'un service enfance/jeunesse : accueil périscolaire et de loisirs ainsi que les espaces jeunes.

Le Sivom se situe sur le Pays d'Ancenis (cf. carte ci-contre), sur les communes de Joué-sur-Erdre, Trans-sur-Erdre, Teillé, Pannecé et Riaillé. Il est inscrit au contrat de Pays d'Ancenis, et est soutenu par la COMPA, les communes membres, la CAF, et l'Etat





Périodes scolaires

Les vendredis soirs à l'espace jeune de Teillé

18h-18h30 : navettes réalisées par les animateur.ices

18h30 : temps d'accueil collectif d'explication de la soirée et inscription sur le tableau des tâches (cuisine, balais, vaisselle, rangement)

18h45-19h30 : préparation collective du repas + temps libre

19h30: repas pris en collectif

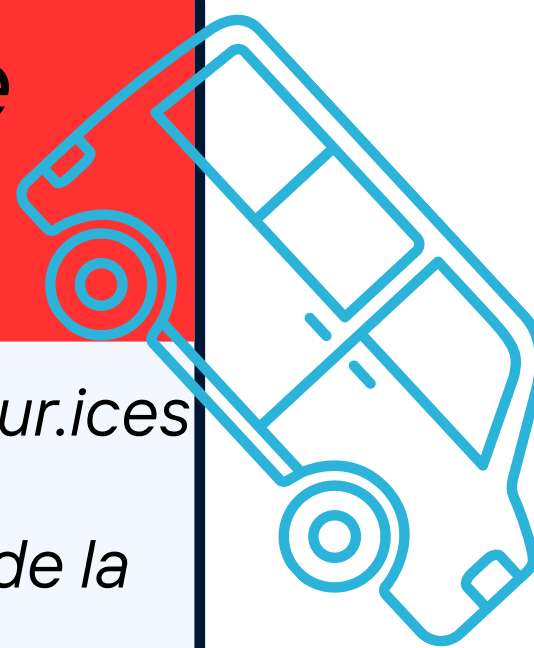
20h00-20h30: rangement et vaisselle du repas + temps libre

20h30: temps d'animation (grands jeux, activités sportives ou manuelle, jeux de société...) proposé par l'équipe

21h45: temps de balais et rangement

22h: temps collectif d'explication des navettes et transmission d'infos + recueil de leurs suggestions/critiques/avis

22h15-23h15: navettes réalisées par l'équipe



Cette organisation-type de soirée peut être modifiée lors d'une sortie. De nombreuses veillées sont réalisées avec d'autres espaces jeunes du secteur d'Ancenis durant lesquelles des grands jeux sont programmés. Des sorties cinéma, piscine ou liés à des événements associatifs/locaux sont également organisées. Lors de ces sorties, des pique-niques sont demandés aux jeunes.

Les mercredis à l'espace jeune de Joué

13h30-14h: navettes réalisées par les animateur.ices

14h-14h15: temps d'accueil collectif d'explication de la journée et inscription sur le tableau des tâches (cuisine, balais, vaisselle, rangement)

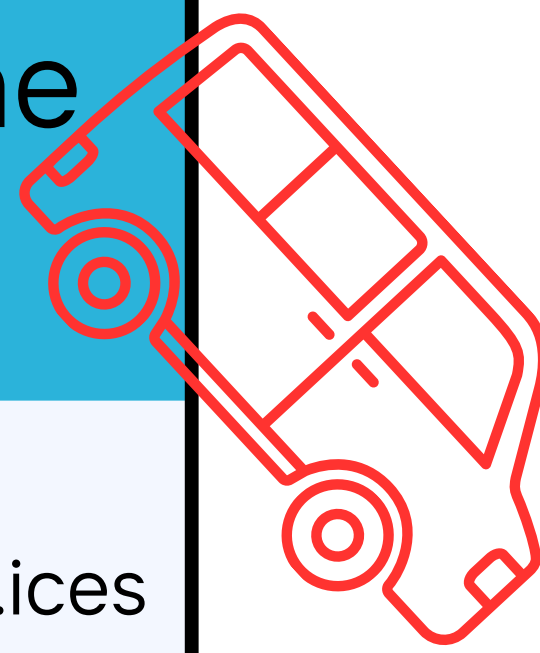
14h15-16h :animation prévue sur le programme (brico, cuisine, jeux...)

16h00-16h30: goûter

16h30-16h45: rangement et vaisselle du goûter

16h45-18h: temps libre

18h-18h30: navettes réalisées par les animateur.ices



Le programme des mercredis est composé de temps de cuisine de goûter, de bricolage, de sorties "promenade" et de sorties piscines. Les mercredis sont également des temps dédiés à la préparation de projet de jeunes pour les vacances qui suivent.

En fonction de ces projets, des ouvertures ponctuelles les samedis après-midi de 14h à 18h peuvent être envisagées, notamment pour participer à des événements associatifs locaux que nos partenaires organisent.

Les parents reçoivent un mail/message deux jours en avance pour l'organisation de la soirée/après-midi et les horaires des navettes.

Comment participer ?



Les jeunes ou leurs parents s'inscrivent en fonction d'un programme d'activité réalisé par les animateur.ices, selon les retours des jeunes (temps de papote, recueil de leurs envies...).

Ils.elles peuvent annuler leur venue en prévenant les animateur.ices. Pour les sorties payantes, l'annulation doit avoir lieu trois jours avant. Pour les repas, l'annulation doit avoir lieu le matin de la veillée (avant les courses des animateur.ices)

Un règlement compilant les avis des jeunes en ce qui concerne la vie collective, les interdictions, les droits et les sanctions est transmis au moment de l'inscription. Les jeunes doivent le signer avant leur venue.

La vie à l'espace jeune est rythmée par un planning des tâches ménagères, pensé avec les jeunes, et obligatoire pour participer.

La participation des jeunes porteur.euses de handicap



La directrice prend contact avec les parents et/ou éducateurs de jeunes identifiés comme isolés ou avec des handicaps pour la mise en place d'un PAI, transmis à l'équipe d'animation par la suite.

Les activités proposées par les animateur.ices sont adaptées en fonction des particularités de chaque jeune (déficience physique, physiologique ou mentale) pour la participation de tous.tes.

La directrice prévoit la création d'espaces pour des temps solitaires choisis afin de se retirer du groupe si nécessaire (malle détente accessible pour l'ensemble des jeunes)

Les animateur.ices luttent contre les remarques validistes dans le groupe: insultes banalisées, moqueries, humiliations...

Le public

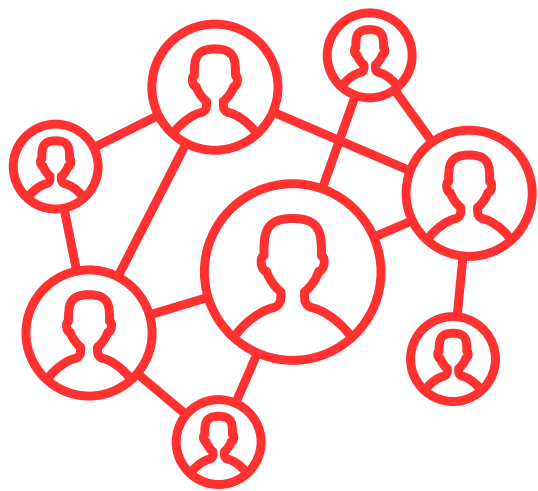


Des jeunes de 11 à 17 ans



La structure jeunesse accueille les jeunes âgé.es de 11 à 17 ans du secteur de Riaillé ainsi que certain.es jeunes hors secteur. La particularité géographique du Sivom du secteur de Riaillé est qu'il rassemble cinq communes rurales. Les jeunes sont donc parfois éloigné.es des locaux des espaces jeunes. Ainsi, un service de navette est mis à disposition pour favoriser leur accès aux activités jeunesse.

Le nombre de jeune accueilli varie en fonction des normes d'encadrement de la Service départemental de la jeunesse à l'engagement et aux sports (à savoir un.e animateur.ice pour 12 jeunes)



Nous communiquons le programme des espaces jeunes par Intramuros, les réseaux sociaux, mailing, par affichage dans les commerces et collèges du secteur.

Depuis la rentrée scolaire 2023, nous intervenons dans trois collèges accueillant des jeunes du secteur (Isabelle Autissier à Nort-sur-Erdre, Louis Pasteur à Vallons de l'Erdre et St Augustin à Riaillé) pour réaliser des ateliers « jeux de société ». Ils nous permettent de faire connaître la structure jeunesse du Sivom du secteur de Riaillé aux collégiens et d'afficher nos programmes d'activités en vie scolaire. Ces temps en structures scolaires sont des relais pour que les jeunes identifient leurs animateur.ices de secteur et prennent confiance dans l'équipe.

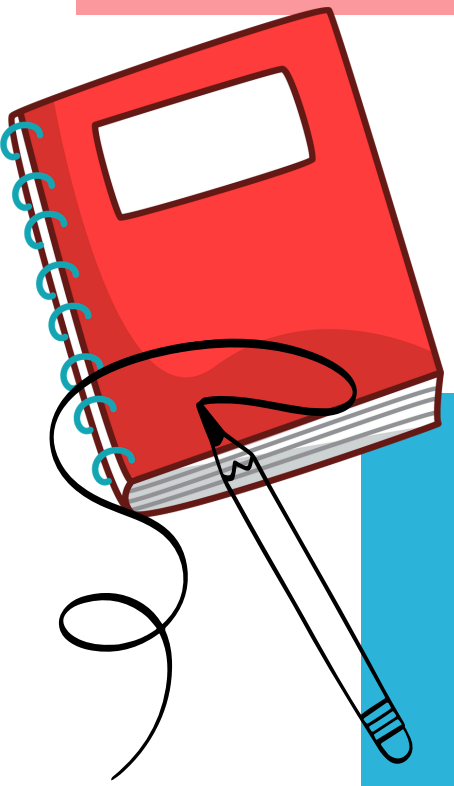
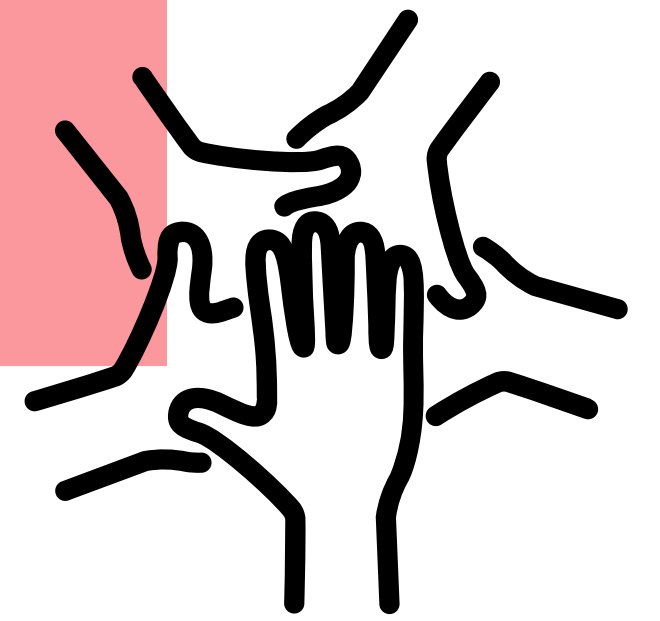


L'équipe et son fonctionnement



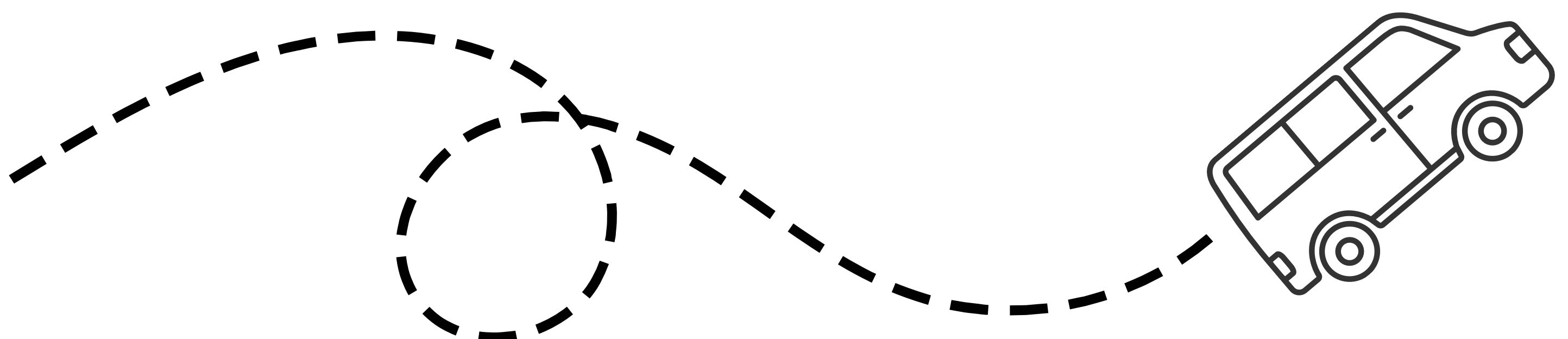
Violette, Florent et Taïs

L'équipe est composée d'une directrice diplômée du BAFD, Violette, d'un animateur diplômé BAFA, Florent, et d'une stagiaire BAFA, Taïs



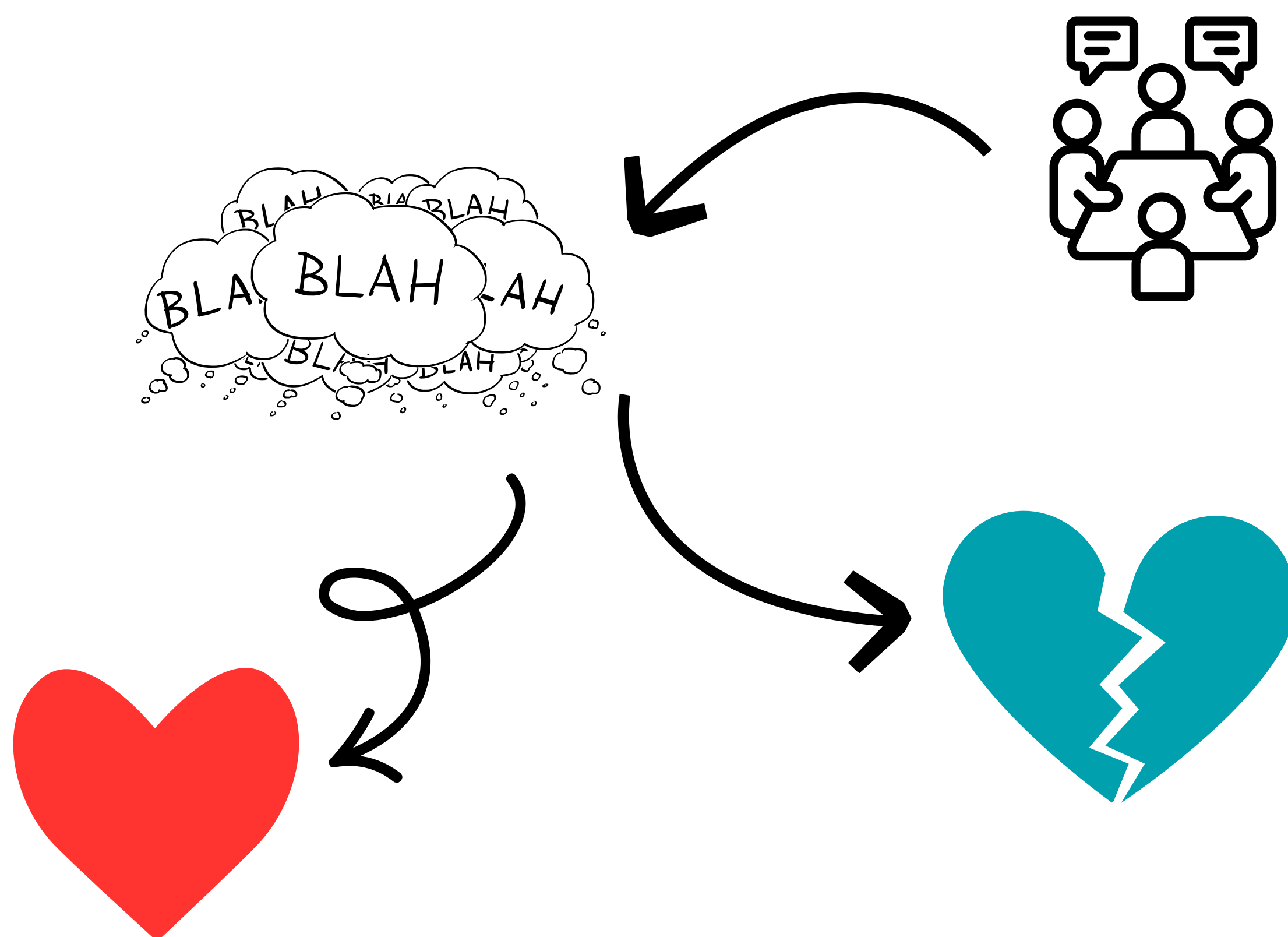
La directrice assume les tâches administratives (logiciels de facturation, logistique des navettes, suivi matériels, plannings animateur.ices, réponses aux mails et messages, préparation des réunions et partenariats, recrutement et formation des stagiaires) mais de nombreuses missions sont réalisées avec les animateur.ices : écriture du projet pédagogique, conception et animation des projets d'activités, garantie de la sécurité morale et physique des jeunes, relations aux familles. Florent assume également des tâches administratives en réalisant les mails d'informations aux parents et le pointage des jeunes présent.es à nos animations.

Les animateur.ices et la directrice assurent la mobilité des jeunes de ces différentes communes en minibus. Ce dispositif facilite l'accès à la structure jeunesse et ses activités sportives, culturelles et de loisirs.





L'ensemble de ces objectifs est évalué par l'équipe d'animation auprès des jeunes et leurs familles. Chaque semaine, nous effectuons des bilans en réunion d'équipe afin de nous réajuster et être au plus près des attentes des jeunes.



L'équipe d'animation pense des outils d'animation pour récolter la parole des jeunes, notamment en fin de période. Cela permet de mieux connaître leurs avis et leurs envies. Après chaque temps d'animation, un moment "au revoir" permet de recueillir les impressions des jeunes suite à l'activité.

Ce projet pédagogique est un outil de perspective. Il est le fil conducteur et le point de repère des différent.es participant.es. Il se veut non exhaustif. Une réflexion sur son contenu est proposée à l'ensemble des animateur.ices afin qu'il devienne un projet d'équipe.